

[Ecologie](#)

Toujours pas de mesures face à la pollution atmosphérique à Bordeaux

Par [Simon Barthélémy](#) publié le 09/12/2016 à 05h00

actualisé le 12/12/2016 à 10h07 : Avec réaction d'Alain Juppé

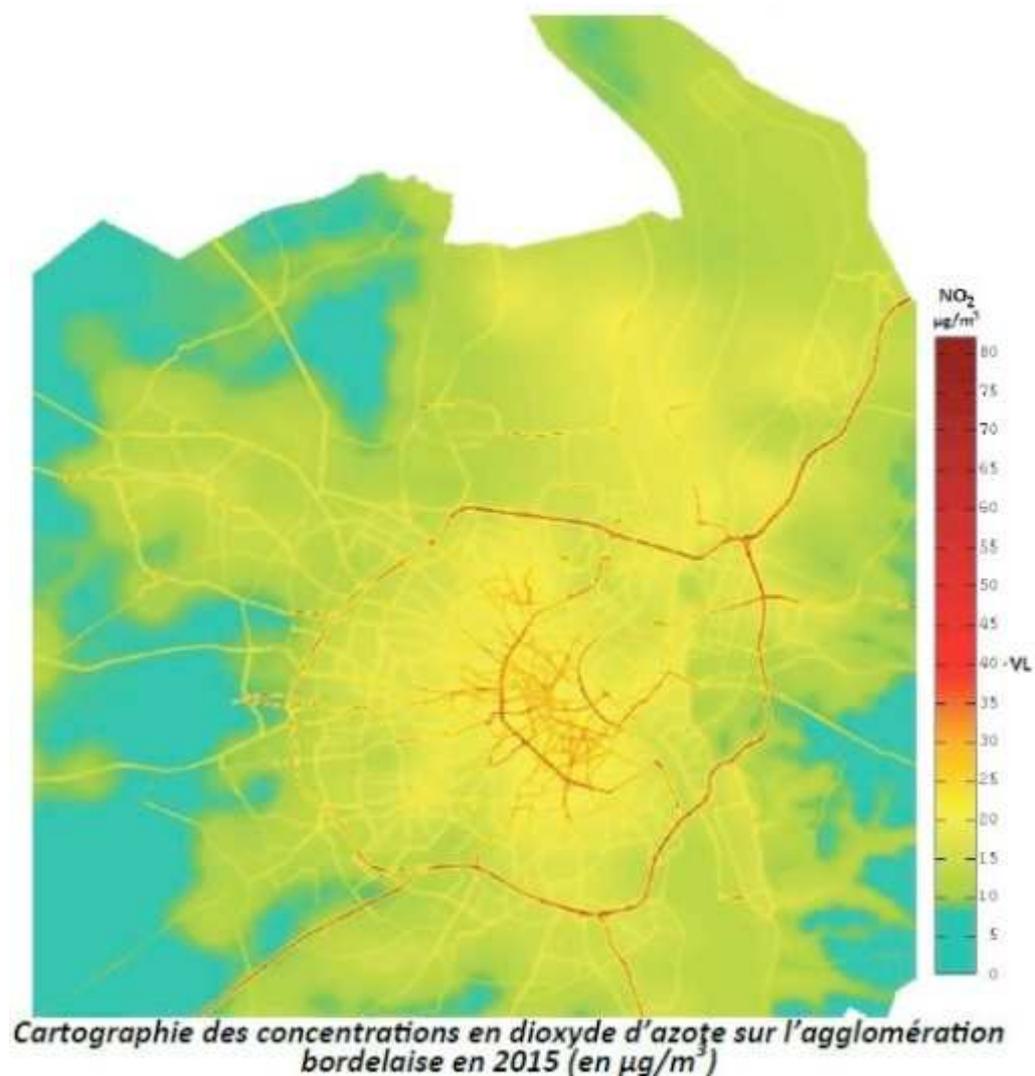
L' [Atmo Nouvelle Aquitaine](#), association mesurant la pollution atmosphérique dans la région, juge « mauvaise » la qualité de l'air à Bordeaux, déclenchant mercredi une alerte pollution en Gironde, renouvelée jeudi et finalement levée vendredi, où la qualité est seulement « médiocre ».

Alors que l'indice de qualité de l'air était de 8 sur une échelle de 10 (6 ce vendredi), du fait de la concentration d'ozone, de particules fines (PM) et de dioxyde d'azote, les élus écologistes de Bordeaux Métropole ont dénoncé ce jeudi dans un communiqué l'inertie des autorités :

« Malgré l'urgence de la situation, et alors que plusieurs agglomérations (Paris, Lyon, Grenoble...) mettent en place des mesures pour faire face à ces pics de pollution, rien ne se passe sur l'agglomération bordelaise pour notamment restreindre l'usage de la voiture, hormis les préconisations non contraignantes de la Préfecture (...). Devons-nous attendre d'atteindre les niveaux 9 ou 10 (qualité de l'air très mauvaise) pour agir ? »

Alarmés par la concentration dans l'air de ces particules cancérigènes « qui provoquent la mort prématurée de 42 000 personnes par an en France », les conseillers métropolitains écolos demandent par écrit à Alain Juppé d' « instaurer la gratuité des transports publics sur les réseaux TbC, Transgironde, TER dans le périmètre des transports urbains et sur le service VCub ».

Ils souhaitent par ailleurs que le Préfet de Gironde « abaisse la vitesse de 20km/h sur la rocade et les portions d'autoroute à proximité de l'agglomération » et mette en œuvre « la circulation alternée pour les diesels, puisque ce sont les principaux responsables de la pollution aux particules fines ».



Carte de la pollution au dioxyde d'azote (Atmo/DR)

En dessous du seuil d'alerte

A la préfecture de Gironde, on indique que le niveau actuel de pollution, qui dépasse 50 microgrammes (μg) / m^3 de particules, entraîne une simple procédure « d'information et de recommandation » : comme cela a [déjà été le cas la semaine dernière](#), le Préfet encourage simplement les Bordelais à utiliser les transports en commun, le vélo ou la marche plutôt que de prendre leur voiture, et d'éviter de faire des efforts physiques.

Les services de l'Etat ne prennent des mesures plus restrictives (limitations de vitesses, interdictions de circulation...) que si la pollution franchit le seuil d'alerte – 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ -, ou persiste plusieurs jours consécutifs. Cela ne devrait pas être le cas ce vendredi, où la pollution devrait [redescendre sous le seuil de 50 \$\mu\text{g}\$](#) , indique-t-on à la préfecture.

Président de la métropole bordelaise, Alain Juppé a estimé ce vendredi qu'il n'y avait pour donc pour la préfecture « pas lieu de prendre ce type de décision, la qualité de l'air étant aujourd'hui en dessous du seuil d'alerte, à 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, alors qu'elle est de 160 à Paris ».

Ouf, on respire tout de suite beaucoup mieux... Le maire de Bordeaux a ajouté que « 80% de la pollution vient des conditions de chauffage et pas des véhicules dans l'agglomération bordelaise ».

Un chiffre confirmé par l'Atmo : selon l'agence, et contrairement aux phénomènes de pollution dans l'est et le nord de la France, à Bordeaux, les concentrations maximales de particules fines sont mesurées le soir et la nuit, lorsque les gens rallument leur chaudière ou leur cheminée en rentrant chez eux ; et le taux de dioxyde d'azote n'augmente pas comme celui des PM, ce qui serait le cas si le trafic était le premier en cause. Reste que celui-ci participe malgré tout au « socle » de l'air (vicié) ambiant.